

Coopération décentralisée Nord-Sud et développement territorial rural, quelle articulation? Cas des projets de tourisme rural, dans les provinces d'AZILAL et KHENIFRA.

Decentralized North-South cooperation and rural territorial development, what articulation? Case of rural tourism projects in the provinces of AZILAL and KHENIFRA.

Auteur 1 : Dr Jeddi Bouchra,

Jeddi Bouchra , (<https://orcid.org/0000-0002-5169-2399>, docteure en économie.)
Université Hassan 1er / FEG SETTAT
b.jeddi@uhp.ac.ma
ahmedaminehajir71@gmail.com

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : JEDDI .B (2022) « Coopération décentralisée Nord-Sud et développement territorial rural, quelle articulation? Cas des projets de tourisme rural, dans les provinces d'AZILAL et KHENIFRA. » , Revue African Scientific Journal, Volume 3, Numéro 11, pp : 279-309.

Date de soumission : Mars 2022

Date de publication : Avril 2022



DOI: 10.5281/zenodo.6537240

Copyright © 2022 – ASJ



Résumé

Les pays du Nord et du Sud de la méditerranée, historiquement interdépendants de par leur position géostratégique et leurs intérêts communs, se sont trouvés contraints d'être solidaires et de coopérer ensemble. Cette coopération entre les deux rives méditerranéennes a pris une forme particulière de solidarité internationale, qui a mobilisé l'action des collectivités territoriales impliquées dans des projets intervenant dans des domaines d'action très variés, par le biais de la coopération décentralisée. Néanmoins, plusieurs questionnements se sont imposés, concernant l'impact de ces actions sur le développement territorial, surtout des entités territoriales rurales qui souffrent le plus de pauvreté et de marginalité.

Pour appréhender les enjeux qui manipulent ce type de coopération et son impact sur le développement des territoires ruraux marginaux, on a mobilisé des indicateurs socio-économiques principalement l'emploi et le revenu, ainsi que l'offre et la demande touristiques, dans le cadre d'une étude empirique basée sur la méthode mixte, où il a été question d'évaluer puis de comparer ces indicateurs, à travers un questionnaire adressé aux acteurs locaux du tourisme rural, au niveau de deux territoires ruraux marginaux dotés d'aménités touristiques considérables, dont l'un d'eux a bénéficié des actions de coopération décentralisée ciblant le secteur touristique.

Cette méthode d'évaluation nous a permis de déduire que la coopération décentralisée, malgré qu'elle intervienne à travers des actions très peu coûteuses, mais elle peut cependant constituer une forme d'intervention efficace pour la valorisation des ressources territoriales et assurer l'ancrage de l'activité touristique rurale parmi les populations locales, qui l'adoptent en tant que projet de territoire et en font un moyen de développement territorial durable.

Mots clés :

Coopération décentralisée, Développement territorial rural, Tourisme rural, indicateurs socio-économiques, offre et demande touristiques.

Abstract :

The countries of the North and South of the Mediterranean, historically interdependent due to their geostrategic position and their common interests, found themselves forced to stand and cooperate together. This cooperation between the two shores of the Mediterranean has therefore taken a particular form of international solidarity, which has mobilized the action of local authorities involved in projects intervening in very varied fields of action through decentralized cooperation. Nevertheless, several questions have arisen concerning the impact of these actions on territorial development, especially rural territorial entities that suffer the most from poverty and marginality.

To understand the issues that manipulate this type of cooperation and its impact on the development of marginal rural territories, we mobilized socio-economic indicators, mainly employment and income, as well as tourist supply and demand, within the framework of an empirical study based on the mixed method, where it was a question of evaluating and then comparing these indicators, through a questionnaire addressed to the local actors of rural tourism, at the level of two marginal rural territories endowed with considerable tourist amenities , one of which benefited from decentralized cooperation actions targeting the tourism sector.

This method of evaluation allowed us to deduce that decentralized cooperation, although it intervenes through very inexpensive actions, but it can however constitute an effective form of intervention for the valorization of territorial resources and to ensure the anchoring of rural tourist activity among the local populations, who adopt it as a territorial project and make it a means of sustainable territorial development.

Keywords :

Decentralized cooperation, rural territorial development, rural tourism, socio-economic indicators, tourist offer and demand.

Introduction

De par leur position géostratégique, les pays du Nord et du Sud de la méditerranée ont connu depuis le début des années quatre-vingt-dix, plusieurs initiatives de partenariats et coopérations. Dans ce cadre, la coopération décentralisée (CD) en tant que forme particulière de solidarité internationale, s'est vue prendre de l'ampleur et gagner du terrain dans les accords de coopération, joignant les deux rives méditerranéennes. Ses actions ont engagé donc les collectivités territoriales du Nord et du Sud de la méditerranée, à s'impliquer dans des processus de partenariats concertés, concrétisés dans des projets répondant aux attentes des populations ciblées et intervenant dans de multiples domaines. Cette nouvelle forme de coopération, en considérant la dimension territoriale comme étant la base de toute initiative de développement (LOUBET, 2011), elle adopta une approche orientée vers le développement des territoires, qui sont des espaces adéquats à la croissance économique.

Les territoires ruraux marocains faisant partie des territoires de la rive Sud de la méditerranée, ciblés par la CD avec les partenaires du Nord, se sont intégrés dans cette politique de coopération au développement. Connaissant une forte dépendance au secteur agricole, qui présente des productions fluctuantes, ces territoires ont été confrontés à des problèmes d'ordre majeur, tels que le chômage, la pauvreté et l'exode. Afin de remédier à ces problèmes, des stratégies de développement commencèrent alors à émerger, en s'orientant vers d'autres secteurs d'activités autres que l'agriculture, tels que le tourisme, surtout pour les territoires à fort potentiel touristique.

L'évolution de la demande touristique a permis alors à ces territoires ruraux, de se présenter en tant que « produit » (KNEAFSEY, 2001) et d'envisager les territoires ruraux, comme une destination touristique à part entière (SIMMONEAUX, 1999). Le tourisme en milieu rural acquit alors, un statut de moteur de développement et un moyen efficace de valorisation des ressources du territoire rural (BONTRON et MOREL-BROCHET, 2002).

Etant un phénomène économique mondial, le tourisme a poussé plusieurs économistes, à l'analyser à travers de multiples théories, telles que la théorie des avantages comparatifs (NANCY et PRIN, 2003), ou la théorie de la base (VOLLET, 1997 ; 1998 ; 2007). Ces théories ont permis la mesure des effets du tourisme, sur le développement territorial à travers l'**emploi** et le **revenu**, en plus d'autres indicateurs qui nous permettront l'évaluation du développement territorial rural relatif à l'activité touristique rurale, tels que l'**offre** et la **demande**.

Dans le cadre de cette recherche, on s'est mis donc comme objectif, d'étudier l'impact de la CD sur le développement territorial rural, par le biais du tourisme rural. Nous émettons ainsi

l'hypothèse que la CD a un impact sur les grandes variables socio-économiques, telles que l'emploi, le revenu, ainsi que sur l'offre et la demande touristiques. L'intérêt de cette recherche serait donc de faire ressortir une conclusion bien claire, qui serait d'encourager ou non cette politique de l'aide, entre territoires du Nord et du Sud, qui est la coopération décentralisée.

Une méthodologie de recherche conçue particulièrement pour cette étude a adopté une position positiviste, agissant pour confirmer ou infirmer l'impact positif de la CD sur le développement territorial rural (DTR). Cette vérification se fera à travers une approche exploratoire, hypothético-inductive mixte, favorisant l'émergence de la réponse à la question principale de l'étude, qui est l'impact de la CD sur le DTR à travers le tourisme rural. Cette méthode mixte aurait comme objectif d'apprécier le DTR au niveau de deux territoires ruraux voisins, appartenant à la même région et possédant les mêmes aménités touristiques. Ces territoires sont la Province de KHENIFRA et d'AZILAL. La particularité de l'un de ces deux territoires, est qu'il a bénéficié d'un accord de CD visant le développement du secteur touristique rural, alors que l'autre territoire a usé de ses propres moyens pour développer le secteur. L'évaluation du développement territorial relatif au tourisme rural au niveau de ces deux territoires, se fera à travers des entretiens semi-directifs dédiés aux acteurs locaux du tourisme (hébergeurs locaux, guides touristiques, voyageurs, touristes, responsables locaux du tourisme rural).

Avant de présenter les principaux résultats de cette étude de terrain, on essaiera d'appréhender les concepts « coopération décentralisée », « développement territorial rural » et « tourisme rural », ainsi que l'articulation qui les unie. On fera également une brève analyse des différentes expériences de coopération décentralisée visant le développement territorial rural par le tourisme, adoptées au niveau du Maroc et dans les autres pays méditerranéens, afin de mettre en exergue l'impact socio-économique de la CD par l'activité touristique sur le DTR des espaces ruraux.

1. Contexte de la recherche :

Le monde rural est une composante importante des sociétés du sud de la méditerranée, par sa démographie, sa place dans l'économie, et ses différentes fonctions. La pauvreté croissante que connaissent les zones rurales sud-méditerranéennes a provoqué l'émergence des politiques actuelles de développement territorial rural, où le développement rural a été perçu comme un remède, pour atténuer les effets négatifs de la pauvreté et de la marginalisation, à travers des politiques de redistribution, utilisant des modes innovants de fonctionnement et d'organisation de l'activité de production des biens et services, ainsi qu'à travers la valorisation du capital humain, institutionnel et l'adoption de nouveaux modes de coordination entre acteurs, tels que la CD entre collectivités locales du Nord et du Sud de la méditerranée (FIDA, 2011). Sur ce, on a jugé pertinent, de discuter d'abord les circonstances amenant à faire du développement territorial des espaces ruraux, un champ d'action de la coopération décentralisée.

1.1. Les caractéristiques des espaces ruraux, des précurseurs du développement territorial rural à travers la coopération décentralisée Nord-Sud :

Les politiques de DTR dans les pays sud méditerranéens ont pu marquer une réussite relative, se manifestant par l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Quoique le niveau de pauvreté dans ces pays du Sud est resté plus grand dans le milieu rural par rapport au milieu urbain, montrant une grande disparité entre ces deux milieux, surtout au niveau des zones rurales marginalisées (CAMPAGNE et al (2009)). Ces régions rurales ont affiché aussi une baisse de la croissance démographique conséquente à l'exode rural, accélérée à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. Cependant, à la fin du siècle dernier un ralentissement de cette tendance à la baisse a été constaté, grâce aux politiques d'appui et de soutien à l'installation et au maintien des jeunes ruraux et à travers le développement des activités relatives au bâtiment et aux services, entre autres le développement du tourisme rural, qui a contribué à la diversification et au développement des activités dans les zones rurales, telles que celles qui produisent et transforment les produits locaux, à caractère territorial et identitaire, spécialement les produits agroalimentaires « du terroir » et par la valorisation de leur patrimoine historique, naturel et bâti (MOLLARD, 2001). Ce qui a créé l'émergence de labels, comme façon de s'identifier et de s'approprier une image de marque. Ces mesures ont pu combattre le sous-emploi, qui caractérisait un monde rural très agricole, puisque l'agriculture et l'élevage étaient depuis toujours les activités qui le dominent. Ces tentatives de diversification se sont heurtées malgré tous les efforts déployés, à de nombreux obstacles tels que la centralisation administrative, l'état des infrastructures routières et l'accès aux services sociaux de base.

Sur ce, la revitalisation des espaces ruraux devait absolument être liée à la mobilisation des acteurs locaux, pour l'élaboration de stratégies de développement territorial, à travers l'identification des priorités, la conception des projets et la gestion des actions. La coopération entre collectivités territoriales devait faire partie du cadre de mise en œuvre, de ces politiques économiques et sociales de DTR, pour améliorer les conditions de vie des populations rurales. Les politiques nationales de tous les pays sud-méditerranéens ont mis au centre de leurs actions, aussi bien par la création d'emplois dans le cadre des projets de proximité, que par la création d'activités génératrices de revenus et œuvrer à la participation des acteurs locaux. Leurs approches du développement rural ont été essentiellement inspirées par le principe de la durabilité, qui s'appuie spécialement sur la gestion et la préservation des ressources naturelles, chose qui suppose une forte implication de ces acteurs locaux, à travers le partage et la répartition des pouvoirs entre eux, y compris les acteurs institutionnels. Cette bonne gouvernance qui permet l'implication de tous ces groupes d'acteurs, nécessitait systématiquement des moyens financiers, un cadre juridique et un dispositif institutionnel. Le processus de décentralisation qui est supposé mettre en œuvre cette nouvelle gouvernance, posa la problématique du niveau spatial et institutionnel adéquat à la prise de décision et à l'action, tout en gardant la proximité nécessaire avec la population locale et le pouvoir de mener les actions et mobiliser les moyens ; car le développement rural ne peut être que local, pour respecter les spécificités et la diversité de l'espace rural, impliquer les acteurs locaux, et créer un développement sur la base de la valorisation des ressources locales. Ce développement rural « local » l'inscrit dans un territoire, pour devenir alors un développement territorial, qui désigne l'appropriation d'un territoire par une population, pour produire des savoirs faire, tisser des réseaux et relater une image identitaire. Ce dit territoire s'ouvra sur les espaces nationaux par des relations avec la ville, et au niveau international à travers la mondialisation et l'appui de certaines organisations internationales pour lutter contre la pauvreté, est devenu un axe principal des politiques de développement rural. Cependant, si on s'arrête sur le terme « pauvreté » à savoir le « revenu », on ne pourrait pas avancer que ces politiques d'aide internationale pouvaient lutter contre la pauvreté à long terme, puisque le développement des espaces ruraux s'inscrit dans un développement économique global. Toutefois les projets et les aides qui proviennent des ONG, des organisations internationales, comme des collectivités territoriales du Nord exigent un partenariat avec la population, d'où la création du concept de coopération décentralisée.

Il est à noter également que parmi les nouveaux modes de management que les collectivités des deux rives méditerranéennes ont pu emprunter par le biais de l'action de la CD, on retrouve le marketing territorial, présent dans l'activité de quelques collectivités, beaucoup du Nord que du Sud, il s'avéra être l'élément structurant à l'échelle de l'ensemble des politiques publiques territoriales. Il s'est progressivement imposé, comme question d'image des territoires et devint le référentiel transversal, qui doit imprégner l'ensemble des actions publiques menées, pour renforcer l'attractivité des territoires. Ainsi retravaillée par le marketing territorial, l'action internationale ne fut plus simplement affaire de CD, ou d'aide au développement, mais devait participer à la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire (JEKKI et JEDDI 2018). Longtemps connue par la célébration de liens d'amitié et de solidarité entre les peuples, l'action internationale (PASQUIER, 2012) s'intégra désormais à des stratégies globales de projection et d'attractivité territoriale. Les instruments de l'action internationale se diversifièrent et se professionnalisèrent alors. La CD devint donc, un moyen d'échange et de complémentarité entre le Nord et le Sud, mais aussi entre les composantes de la ruralité et celles des autres secteurs de l'économie, empruntant le rôle de promouvoir les solidarités, de répartir les richesses et de réduire les inégalités (TADE, 2016).

La CD en donnant aux collectivités territoriales et aux sociétés civiles un poids important, dans la coopération pour le développement, elle a toutefois été rapidement traversée par des débats, sur cette forme de coopération et son efficacité (Bader Eddine, 2002-2003), puisque les résultats escomptés n'ont pas toujours été au rendez-vous. Mais il est tout à fait légitime de la prendre en considération, car elle permet d'ouvrir des perspectives pour le DTR.

1.2. Le développement territorial rural à travers le tourisme, un champ d'action pour la coopération décentralisée Nord-Sud :

Ayant la faculté de réguler et déréguler certaines activités économiques, la société rurale s'est vue incrustée par le secteur touristique, qui a pu s'intégrer aux territoires ruraux suite à l'industrialisation des activités manuelles et l'attractivité de son rendement économique à court terme, ainsi que l'intérêt qu'il suscitait aux yeux des populations. Depuis quelques dizaines d'années, le champ de la CD a connu un élargissement et une adaptation aux diverses demandes sectorielles ou institutionnelles, auxquelles l'ensemble des acteurs des territoires ruraux s'est mobilisé, pour subvenir aux besoins de leurs territoires (DJEFLAT et BOIDIN, 2010). La mobilisation des élus des collectivités locales et des autres acteurs des territoires ruraux, sur des actions touristiques pourrait provoquer le développement de ces territoires, par effet d'entraînement sur le renforcement des compétences, l'élaboration de référentiels et la mise en

place d'initiatives pilotes, en faveur d'un développement territorial rural durable, de ce fait, la CD s'est avérée pouvoir constituer un cadre opportun, pour la légitimation de ce type d'interventions.

Le tourisme rural représentant un marché potentiel pour les entrepreneurs locaux, pourrait devenir un facteur de croissance économique durable, en devenant source de diversification des activités économiques dans les zones pauvres, qui disposent d'un patrimoine naturel et culturel et source d'emplois locaux directs ou indirects pour ces derniers, à condition d'offrir un produit de qualité et d'assurer une certaine équité dans le partage des ressources (FROGER, 2012). Le développement d'une activité touristique dans le milieu rural, serait donc au même titre que le développement d'autres secteurs d'activités, un facteur de contribution à la réduction de la pauvreté et de stabilisation sociale, en freinant par exemple l'exode des jeunes ruraux, permettant ainsi de s'inscrire dans une démarche de développement territorial durable.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les attentes du touriste soit satisfaites, sur ce, la qualité des services offerts doit être irréprochable, pour assurer l'attractivité territoriale du tourisme local. Les employés locaux sont tenus donc, à être bien formés dans les métiers de tourisme pour ne pas refléter une mauvaise image de leur territoire, qui pourrait facilement être répandue au niveau international. Malheureusement ce type de formations, nécessite des budgets et des savoir-faire souvent inaccessibles pour les petites économies rurales. L'intervention de la CD Nord-Sud trouve dans ce cas sa place, pour pallier à ce déficit à travers l'identification des formations nécessaires à l'amélioration de l'offre touristique, influencer la demande et ainsi fidéliser la clientèle.

Quant aux contraintes liées au produit touristique, il est à noter qu'un produit touristique « rural » puise sa force, dans son originalité, sa qualité, sa spécialisation mais aussi sa diversification, son innovation, son authenticité, voire aussi sa durabilité. Ces critères sont quasi-importants pour assurer sa compétitivité, qui n'est en fait que l'avantage de différenciation de ce produit face au marché concurrentiel, pour obtenir un avantage absolu. Dans ce sens, la préconisation du concept de spécialisation dans un produit touristique rural paraît intéressante, dans le but de lui donner un avantage comparatif qui améliorera son image de « destination touristique spéciale ». Néanmoins, il faudrait rester vigilant quant au changement de motivation des touristes, qui risque de condamner la destination « au produit unique » vers le destin d'une « consommation unique », d'où l'intérêt de multiplier l'offre afin de ne pas dépendre d'un seul marché, ou d'une seule demande et risquer la déviation du touriste consommateur.

Dans ce sens, SONKO (2013) avait proposé dans sa thèse l'encouragement des accords de CD entre les pays du Nord émetteurs de touristes et les pays du Sud récepteurs, afin de favoriser le développement de flux touristiques, dans l'intérêt réciproque des deux parties et donner un élan à la politique de commercialisation des produits touristiques des zones rurales et de réduire la difficulté à le faire toutes seules.

Les collectivités territoriales rurales assureront également un rôle particulier, en matière de tourisme dans le cadre de la CD et ce, par leur mobilisation des acteurs de la société civile, les institutions locales et nationales. Elles peuvent notamment agir par des actions telles que : La formation d'agents de développement touristique et la formation des jeunes ruraux sur les métiers du tourisme, ainsi que la création de pôles touristiques ruraux à caractère durable, dans les zones où le tourisme peut se développer, à travers l'existence d'un bâti de qualité, exploitable en gîte ou en chambre d'hôtes, qui donne l'opportunité après transformation d'accueillir des touristes, ainsi qu'un patrimoine naturel, culturel, historique, gastronomique et de terroir.

L'économie touristique demeure ainsi entre les mains des locaux, qui en assurant une bonne gestion des ressources et une meilleure qualité de prestation, peuvent aider à la captation des richesses locales et de les développer et surtout à créer des emplois durables.

1.3. Cadre d'analyse concernant l'impact du tourisme rural sur le développement territorial rural :

A partir du cadre théorique proposé par la théorie de la base, qui considère que le développement en général, entre autres le développement territorial rural, est tributaire de la réponse locale à la demande extérieure. On peut déduire que la croissance se fait par le biais des effets d'entraînement, du secteur traditionnel sur le secteur non basique, en générant par conséquent des emplois. De ce fait, la croissance de l'emploi selon VOLLET (1997) engendre la croissance des revenus et par la suite la croissance de la population. Ce cadre théorique a été ensuite étudié par VOLLET (1998 ; 2007), pour évaluer l'impact de l'activité touristique en milieu rural et mesurer son degré de compensation de la dégradation des activités traditionnelles de ces espaces ruraux. VOLLET avait retrouvé d'après son étude, que les répercussions directes du tourisme rural étaient limitées, alors que les répercussions indirectes étaient plus importantes, que celles induites par les activités traditionnelles en déclin, quoi qu'insuffisantes pour compenser cette décroissance.

BRONTON et MOREL-BROCHET (2002) en réalisant une étude sur les cantons ruraux français, ont remarqué que les cantons connaissant une activité touristique importante

affichaient une forte croissance en matière d'emploi non agricole, avec une variation positive de l'emploi total.

DISSART (2005), en effectuant une étude aux États-Unis sur la relation entre les territoires ruraux isolés et le tourisme, avait mobilisé quatre variables ascendantes du processus d'aménagement territorial rural. Ces variables étaient : les indicateurs de développement économique, les installations récréatives extérieures, les facteurs d'offre et de demande touristiques et les facteurs d'aménités naturelles. Les résultats de l'étude avaient démontré une incertitude par rapport aux variables de tourisme rural, qui ne pouvaient interpréter à elles seules, l'évolution des indicateurs de développement économique.

Une autre théorie, celle du commerce international a été mobilisée pour étudier l'impact du tourisme sur le développement territorial. Cette théorie a démontré que la spécialisation d'un territoire, dans la production qui le ferait démarquer par rapport aux autres territoires, est une condition sinéquanone à son développement.

Un constat donc s'impose, l'impact de l'activité touristique sur le développement territorial rural a souvent été lié à la *création d'emplois et de revenus*, ainsi qu'à l'importance de *l'offre et de la demande*. Quelles sont donc les spécificités des projets de CD visant le développement du tourisme rural et quel rôle jouent-ils dans le développement des territoires ruraux ?

2. La coopération décentralisée Nord-Sud et le tourisme rural, quelles actions de développement territorial rural, au Maroc et de part et d'autre de la méditerranée ?

Outil privilégié pour le développement territorial, la coopération décentralisée dont le principe est d'opérer ensemble, assure aussi bien dans divers pratiques de collaboration, de partenariat, d'actions territoriales et de projets collectifs, que dans les démarches touristiques, tous basés sur des processus collectifs contractualisés (RAFFOUL, 2000). HOUTARD (1999) avait soulevé l'efficacité et la pertinence des résultats obtenus par les actions de coopération décentralisée, en servant à mieux insérer les économies du Sud dans celles du Nord.

D'autre part les évaluations menées depuis 1995 sur les programmes européens : Afrique Caraïbe Pacifique (ACP), Méditerranée (MED), Amérique Latine et Asie (ALA) et les constats faits par les ONGD (ONG de Développement), ont relaté des résultats difficilement mesurables en termes qualitatifs, une appropriation faible par les acteurs locaux, ainsi qu'une faible viabilité des programmes. Ceci démontre que la CD, même en tant qu'outil de rapprochement des organismes de financement et des administrateurs du terrain, qui est normalement censée se placer à un niveau de visibilité lui permettant de donner naissance à des « coopérations réussies

», en impliquant plusieurs acteurs essentiels tels que les associations et les entreprises, mais l'enjeu au niveau des pays du Sud paraît d'une réelle difficulté, en plaçant ses actions dans des logiques économiques excluantes et peu participatives.

La question qui s'impose donc, concernant les actions de CD entre les deux rives Nord et Sud de la méditerranée spécialement dans le domaine du tourisme rural est : Comment évaluer les compétences apportées par cette coopération décentralisée entre collectivités locales du Nord et celles du Sud dans le domaine du tourisme rural.

Avant d'étudier les expériences de tourisme rural au Maroc, et le rôle qu'y joue la CD dans le cadre du développement territorial, nous allons présenter ci-dessous, quelques exemples de travaux empiriques élaborés pour étudier l'impact des actions de CD sur la viabilité des projets entrepris dans le secteur du tourisme rural et leur effet sur le développement territorial durable des zones rurales, ciblées par ce type de coopérations Nord-Sud.

2.1. Travaux empiriques sur la coopération décentralisée Nord-Sud dans le secteur du tourisme rural, entre les pays des deux rives méditerranéennes :

Malgré que les travaux empiriques sur la CD Nord-Sud dans le secteur du tourisme rural ne sont pas d'une grande abondance, mais ceux qui ont été réalisés ont révélé des résultats assez significatifs.

2.1.1. Etude empirique n°1 :

En 2003, le Ministère des Affaires Etrangères Français avait chargé la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, de mener une étude concernant l'impact des actions de CD des pays de l'Union Européenne, notamment la France sur les pays du Sud, en particulier en matière de tourisme rural. A travers cette étude il a été noté que le scénario le plus simple pour mieux apprécier la réalité de cette coopération, serait que cette intervention passe au filtre des conditions territoriales rurales à travers les représentants des collectivités locales du Sud et du Nord, qui en donnant naissance à un programme d'actions, une fois mis en œuvre doit produire des informations de terrain, qui synthétisent les conclusions relevées de cette coopération.

L'étude a démontré également plusieurs dissymétries, qui s'est manifestée au niveau du terrain. La CD comme l'ont traduit les acteurs du terrain a fait preuve d'une mise en œuvre de l'agenda des pays du Nord, qui ne font pas toujours des choix adaptés aux réalités du terrain, au lieu de laisser aux collectivités du Sud l'opportunité de formuler leurs besoins. Le cas de la société locale au Burkina Faso en est une preuve, en étant confrontée à une invasion de projets de micro-crédits, qui ont présenté une nette incohérence entre eux, sans inscription dans la

construction d'un système financier viable. Cette dissymétrie a incité à l'adoption d'une CD créant des espaces de concertation et de dialogue, qui ont assuré et harmonisé la complémentarité des compétences, tout en respectant le principe de réciprocité entre les collectivités du Nord et du Sud.

L'étude avait conclu que cette coopération décentralisée dite « de proximité » permet d'éviter une partie des risques d'une coopération trop institutionnelle, qui présente des exigences à sens unique, un manque de dialogue, œuvrant selon une logique de moyens et non d'objectifs, qui génère une substitution des acteurs... Car les enjeux ne sont pas tous dans le montage, la procédure, l'organisation, ou dans les mécanismes. Ils sont également dans les objectifs, l'efficacité et la viabilité des actions locales, que peut renforcer le tourisme rural par sa nature relationnelle et sa capacité d'assemblage.

2.1.2. Etude empirique n°2 :

Une autre étude a été réalisée en 2006 par la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement française, qui a rédigé un VADE-MECUM, comprenant une étude sur plusieurs projets de tourisme rural sujets de CD. Cette étude a affirmé que la mobilisation d'un territoire sur une action de CD, pourrait constituer une porte d'entrée d'un partenariat évoluant vers un développement local, à travers le tourisme rural. Ce tourisme local de rencontre et de partage, voulu et maîtrisé localement, puisant son originalité dans la convivialité des habitants et la richesse des terroirs, constitue un facteur de développement local durable, par la valorisation des ressources naturelles, des patrimoines, des produits des terroirs et des cultures locales. Le tourisme rural à travers plusieurs exemples de projets a démontré être un facteur de développement des territoires.

Parmi ces exemples, on en cite celui de la CD entre l'Italie et l'Argentine, en matière d'agritourisme et tourisme rural pour le développement durable de la province de Misiones. Le projet a porté sur la constitution d'un réseau pour la promotion et vente des produits touristiques, l'aide à la production de services touristiques par les petits producteurs locaux, la préparation des infrastructures dédiées à l'accueil des touristes, la conception des produits artisanaux et enfin la promotion de l'agrotourisme et du tourisme rural de la province de Misiones, à travers des accords de coopération avec d'autres organismes de développement rural.

A l'opposé des investissements lourds dédiés au tourisme de masse, ces formes de tourisme rural reposant sur un engagement collectif des acteurs locaux, doivent selon le VADEME-CUM prendre en compte un facteur essentiel : la durée, et reposer impérativement sur l'identification

de la demande, la définition des rôles de chaque intervenant et des modalités de déroulement de l'action, afin d'assurer la réussite de ces projets de coopération décentralisée.

Il a été noté également, que la présence de sites naturels (lacs, flore et faune etc.) et un patrimoine culturel ou bâti, peuvent encourager les collectivités locales « rurales » du Sud à s'inscrire dans la promotion d'une offre de tourisme rural, surtout si leur pays mène des politiques publiques en faveur du développement du tourisme rural et notamment si d'autres localités dans la région ont connu des expériences réussies de tourisme rural, ce qui incitera sûrement les acteurs locaux à mener des expériences similaires, sans même prendre en compte leur faisabilité.

Le VADEMECUM a également mis l'accent sur le rôle des acteurs locaux entre autres les collectivités territoriales, qui s'avère primordial en ce qui concerne le développement territorial durable de leur territoire, à travers le montage d'un programme de développement touristique durable, ayant un impact sur la réduction de la pauvreté. Ceci bien sûr nécessitera la prise en compte du rôle de chaque acteur intervenant au sein de ce dit territoire, et l'adoption d'éventuelles stratégies qui ne donnent pas libre cours à l'amateurisme, afin de limiter les risques de subir une demande dépassant la capacité de production, ou de s'aventurer dans des métiers du tourisme qu'on ne maîtrise pas, doit être pris en compte afin de limiter la dégradation de la qualité des prestations. Le VADEMECUM a donné dans ce sens l'exemple du Sénégal qui malgré avoir fait du tourisme rural sa première source de devises, mais ses réalisations dans ce domaine n'ont pas toutes été vouées à la réussite. Le partenariat entre le Nord-Pas-de-Calais et quelques collectivités locales sénégalaises, portant essentiellement sur les actions agissant dans le domaine de compétence des acteurs locaux, particulièrement les métiers de guides et artisans, n'ont pas toujours été une réussite. Malgré que la promotion du tourisme rural était perçue comme un des meilleurs moyens de mobilisation des ruraux, mais la timidité des initiatives locales et la médiocrité de la qualité des prestations touristiques, n'ont pas pu permettre un véritable décollage de cette action.

Le VADEMECUM a aussi soulevé le caractère évolutif des formes d'intervention de la CD, représentant aussi un pilier important dans la promotion d'une activité touristique rurale. L'expérience de CD au Mali entre le Département de l'Allier et le Cercle de Niafunké, dans la région de Tombouctou, en est le parfait exemple, en commençant en 1987 par le développement de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et l'appui à la décentralisation, puis en 2004 cette coopération a évolué vers le développement du tourisme rural.

Quant aux conditions de réussite des actions de CD, le VADEME-CUM a insisté sur le fait que la mobilisation des acteurs du Nord comme ceux du Sud, doit s'inscrire dans la durée. Car, il ne s'agit pas de monter un projet sur un territoire et de passer après à autre chose, mais la condition d'une réussite pérenne des actions ne se fait que par retour sur investissement, qui ne se fait que progressivement. Aussi il faut noter qu'une autre condition de réussite de ces actions, est liée primordialement à la faculté des partenaires à s'adapter et réagir devant l'évolution des situations locales, pour trouver de nouvelles alternatives capables de faire atteindre les objectifs communs recherchés.

2.1.3. Etude empirique n°3 :

En 2012 le CIHEAM, organisation intergouvernementale méditerranéenne dédiée au développement des territoires ruraux, a édité sa publication phare « MEDITERRA », qui a mobilisé plus de 200 experts, avec une centaine d'articles publiés. Parmi ces articles, on cite celui de VANDECANDELAERE et ABIS (2012) sur le tourisme et les collectivités territoriales, qui avait évoqué la problématique de l'effet de la CD entre les pays du Nord et du Sud de la méditerranée, notamment sur les projets de tourisme dans les territoires ruraux. Les auteurs confirment que c'est à l'échelle des collectivités territoriales que doivent se formuler les bonnes pratiques de développement entre territoires, et c'est au niveau du milieu rural qu'il faut penser au local, pour contribuer à leur désenclavement, stimuler l'emploi et atténuer le poids écrasant de l'activité agricole, dans une économie rurale trop homogène.

Il a été noté aussi que les régions rurales des pays du Sud de la Méditerranée affichaient une limitation du processus de décentralisation, qui ne modifiait pas les rapports de pouvoir entre les niveaux institutionnels et empêchait les collectivités territoriales du monde rural, d'assumer leur rôle de partenaires au niveau local. Ce qui entrave systématiquement l'effet de la CD, notamment sur les projets de tourisme rural, en vue de promouvoir un tourisme durable servant de fondement à un partenariat comprenant les composantes nécessaires au développement territorial durable.

En concluant cette brève synthèse des travaux empiriques portant sur les projets de CD, en matière de tourisme rural dans les territoires ruraux des pays du Sud de la méditerranée. Plusieurs questions nous ont interpellées, telles que : Est-il possible de compter sur la croissance du tourisme pour créer suffisamment d'emplois, de revenus et de flux de capitaux pour contribuer à un réel DTR ? Ne serait-il pas judicieux de mener des recherches afin de connaître la valeur ajoutée de la CD sur les projets de tourisme rural, notamment dans les zones rurales marocaines, pour encourager son développement, ou au contraire, abandonner l'idée, et

s'orienter vers d'autres pistes de développement ? Avant d'essayer de répondre à ces questions, on exposera brièvement les expériences de tourisme rural au Maroc, qui ont bénéficié de l'appui de la CD dans le cadre du développement territorial rural.

2.2. Les expériences de tourisme rural au Maroc, quel rôle y joue la coopération décentralisée dans le cadre du développement territorial ?

Afin de pouvoir appréhender les éléments qui orientent le développement du tourisme rural au Maroc, nous avons opté pour l'analyse des différents rapports, articles et études qui ont traité la problématique de son impact sur le DTR à travers les actions de coopération décentralisée.

2.2.1. Etude empirique n°1 :

Dans sa thèse « Quand le tourisme recompose les identités collectives : étude de projets touristiques "alternatifs" dans les Atlas marocains. », OIRY (2014) avait déduit que la marginalisation des zones montagnardes était un atout incontournable au développement de projets de tourisme rural.

En examinant les travaux de recherche concernant le tourisme de montagne au Maroc, d'après (BERRIANE et al (2013), BERRIANE et MOIZO (2014), BOUJROUF (2011), PEYRON (2010), BELLAOUI (1996, 2011), HILLALI (2011)), OIRY avait pris la position de ces chercheurs pour confirmer leur perspective critique, par rapport à l'impact socioéconomique des projets de tourisme dans les Atlas. Ces derniers représentaient un facteur d'amélioration des conditions de vie, en engendrant des revenus complémentaires à quelques familles, pourtant saisonniers et porteurs de faibles retombées en termes de création d'emplois et de revenus.

OIRY avait aussi évoqué dans sa thèse l'apport en matière de développement territorial de la CD entre la commune de TALIOUINE et la communauté de communes des Ecrins. Selon OIRY, certes la CD aide les projets de tourisme rural à participer au développement territorial, mais la participation des populations locales dans les prises de décision et pendant le montage et l'exécution des projets sont des conditions sinéquanone à leur réussite. D'autres conditions selon OIRY sont aussi importantes, telles que la lutte contre la lourdeur et la complexité des procédures administratives ainsi que l'incompétence des acteurs locaux.

2.2.2. Etude empirique n°2 :

Dans le cadre du rapport de synthèse de ses travaux scientifiques et pédagogiques intitulé « la mise en tourisme des espaces oasiens du Maroc, d'un tourisme de masse à un tourisme alternatif », BOUAOUINATE (2016) avait exposé son constat fait sur le tourisme oasien et celui de montagne, qui s'était imposé pendant les années 1980 en tant que tourisme exotique, élitiste, mais qui n'avait pas tardé à se reconverter en tourisme de masse et perdre son originalité.

BOUAOUINATE avait donc remarqué que des initiatives locales d'innovation étaient alors apparues, pour mieux repositionner le secteur et ainsi restituer l'attractivité touristique d'antan, à travers la labellisation, les écomusées, les associations, les initiatives de coopération et de partenariat, etc.

BOUAOUINATE avait émise alors dans son rapport, un questionnement auquel elle a essayé d'y répondre tout au long de son analyse. Ce dernier était en rapport avec l'effet du tourisme dans les milieux ruraux (les oasis et les montagnes) sur le développement des économies locales. Certes que la littérature sur le tourisme au Maroc confirme qu'il est créateur d'emplois et dynamiseur des économies locales, mais elle a toutefois remarqué que ce développement diffère d'un espace à un autre. Les espaces ruraux qui se sont démarqués selon BOUAOUINATE étaient ceux où les initiatives locales et les acteurs locaux touristiques se sont imposés, malgré leur emplacement géographique enclavé, la faiblesse de densité de leur population et un sous-équipement marquant. Ceci a été dû à plusieurs facteurs, BOUAOUINATE en a compté : les incitations de l'Etat en matière d'investissement, l'acceptation sociale, la participation des acteurs locaux et le rôle des voyagistes ou tour-opérateurs, qui est déterminant dans la programmation de telle ou telle destination touristique. Alors que les territoires ruraux qui ont échoué dans de telles initiatives, sont ceux qui souffraient de manque de professionnalisme, à cause des acteurs touristiques dont la vision mercantile à court terme, contribuait à l'imitation d'autres produits et circuits touristiques, ce qui appauvissait leur offre en matière d'innovation, sans compter le manque d'études de faisabilité, financières ou techniques de certains projets.

BOUAOUINATE a également soulevé la question des interventions de la CD des partenaires du Nord, dans ce type de projets, il a été remarqué selon BOUAOUINATE, une nette évolution des projets bénéficiaires. Cette conclusion de BOUAOUINATE, nous pousse à vérifier sur le terrain l'impact de la CD sur les projets de développement territorial rural.

2.2.3. Etude empirique n°3 :

CHAKKOUK (2018) avait rédigé un article sur « les produits de terroir comme levier de promotion touristique : Cas de CHEFCHAOUEN (Maroc) ». L'étude menée par CHAKKOUK avait pour finalité d'analyser l'effet du tourisme rural sur le développement territorial, puisque le tissu actif appartenant au territoire en question avait adopté une approche participative, qui avait permis à la population locale à travers les activités génératrices de revenus, de tirer profit du développement touristique. L'étude a eu lieu à la commune rurale de TANAQOB (province de CHEFCHAOUEN), les associations interrogées ont été créées grâce à la coopération

espagnole, par le biais de l'intervention de la coopération décentralisée, dans les projets touristiques ruraux axés sur les produits agricoles et artisanaux locaux.

CHAKKOUK avait remarqué l'intérêt que peut apporter la CD en matière de développement territorial, par le biais des projets de tourisme rural. Il a constaté que mis à part l'aide financière et technique, que peut accorder cette CD aux acteurs locaux, un savoir-faire, une expertise et l'adoption d'un projet territorial sont acquis par ces derniers, ce qui leur permet de se différencier de leurs concurrents nationaux et même internationaux.

L'analyse de CHAKKOUK avait relevé également l'amélioration des ressources financières des populations locales, grâce à la génération de revenus, suite au développement des activités des associations et coopératives produisant les produits de terroir qui touchent une clientèle touristique très exigeante. CHAKKOUK, avait conclu que l'impact de la CD sur le développement local des territoires ruraux, par le biais des projets de tourisme rural, est conditionné par plusieurs facteurs, tels que l'implication des acteurs locaux dans une stratégie de promotion touristique basée sur la labellisation des produits du terroir, susceptible de mieux vendre l'offre produite par les territoires ruraux, ce qui non seulement agirait sur le développement du secteur localement mais aurait un *effet multiplicateur* sur les autres secteurs économiques et par conséquent sur le développement territorial durable.

En conclusion, on pourrait déduire d'après les travaux empiriques consultés, que l'impact de la CD est bien évident sur l'amélioration des conditions économiques des territoires ruraux, bénéficiaires de projets de tourisme rural. Cette dernière a su s'imposer au niveau de ces territoires ruraux, en tant qu'initiateur au développement territorial, suite à l'amélioration de l'emploi et des revenus des populations locales, ainsi que l'amélioration de l'offre et de la demande touristiques. La troisième partie de cet article va comporter une étude de terrain élaborée dans deux provinces touristiques rurales marocaines, qui connaissent un flux touristique différent, dont l'une a été sujette à un projet de CD, dans le cadre du développement territorial par le biais du tourisme rural. Cette étude a pour objectif principal d'évaluer l'impact de cette CD sur les indicateurs de développement territorial par le tourisme, qui sont l'emploi, le revenu et l'offre et la demande touristiques.

3. Méthodologie de la recherche :

3.1. Approche adoptée :

En œuvrant à comprendre l'impact socio-économique sur le développement territorial rural, notre recherche s'est inscrite dans le paradigme interprétativiste déductif, en mobilisant l'approche la plus adéquate aux enjeux qui le caractérisent. On a donc été amené à adopter une

approche mixte, car elle répondait plus aux exigences de notre problématique, en s'appuyant sur les deux approches, quantitative à travers l'exploitation des données chiffrées recueillies à partir de la recherche documentaire et qualitative qui aura à évaluer les réponses recueillies des entretiens tenus avec les acteurs locaux du tourisme interrogés, dans le cadre d'une étude de terrain. Cette étude empirique au niveau de deux territoires ruraux marocains a mobilisé les indicateurs socio-économiques du DTR, relatifs à l'activité touristique rurale, prédéfinis un peu plus haut, qui sont l'emploi, le revenu et l'offre et la demande touristiques.

Cette étude empirique a été réalisée sur une période de deux années (2018/2020), à travers une approche mixte s'appuyant sur des entretiens semi-directifs, constitués d'une série de questions, ciblant **103** acteurs concernés par le développement territorial rural résultant de l'activité touristique rurale (porteurs de projets touristiques (**40**), touristes (**22**), guides locaux (**14**), voyagistes (**13**), responsables au niveau du ministère du Tourisme et des délégations régionales du tourisme et des collectivités locales (**14**)).

Notre stratégie de recherche mixte basée sur l'étude de cas, même si elle ne représente pas un échantillon, mais on prétend qu'elle puisse arriver tout de même, à comprendre le phénomène étudié, sans confirmer la généralisation de cette compréhension. Elle correspond surtout à la multiplicité des regards jetés sur ce cas et servira par contre à un meilleur raisonnement en matière de développement territorial et développement touristique, sur un territoire réduit. Une fois le recueil des données établi, on a veillé à avoir recours à la simple analyse de leur contenu, tout en veillant à répondre aux questions posées au début de la recherche et argumenter les résultats obtenus. Ce processus est passé d'abord par l'identification, la classification, le rassemblement et l'interprétation des données recueillies, qui contribueront à leur tour à la synthèse et l'interprétation des résultats.

3.2. Présentation du territoire touristique :

Aborder le tourisme à travers une approche territoriale a été la stratégie adoptée par notre étude empirique. Notre choix du territoire d'étude de cas s'est fixé sur les provinces d'AZILAL et de KHENIFRA.

Le choix de la province d'AZILAL est relatif à l'action de CD dont elle a bénéficié avec le Conseil Régional de l'Isère (France) entre 2004 et 2017. En tant que territoire administratif, la province d'AZILAL est dotée d'un potentiel touristique important, proche d'une zone d'émission « Marrakech », elle connaît un flux touristique considérable. L'offre touristique engorge plusieurs atouts, dotés par ses potentialités naturelles, culturelles, historiques, humaines qui constitue une réserve inépuisable. Elle est considérée comme le plus beau champ

de neige du Maroc et comporte une très riche ressource touristique tirée de l'eau (oueds et lacs). Le développement touristique y comporte plusieurs axes : sportif (eaux vives, randonnées, ski, escalade, etc.), culturel et historique (souk traditionnel, architecture remarquable, coutume, folklore, gravures rupestres préhistoriques, etc.).

Sur le terrain, une grande mobilisation des acteurs professionnels du tourisme et des administrations est ressentie. La structuration de l'offre a permis le développement économique de la province, renforcée par l'augmentation du tourisme autour des cascades d'OUZOUND et l'intérêt grandissant du tourisme de randonnée, dans cette partie de l'Atlas. Des centaines de circuits et parcours touristiques sont organisés, reliant les différents sites touristiques du territoire et programmant des activités sportives praticables sur ces sites.

Ainsi, grâce au tourisme, une offre d'hébergements touristiques s'est développée avec le temps. La province compte donc environ 100 unités hôtelières, dont 60 à 70% sont constitués de gîtes de montagnes (Délégation régionale de tourisme Beni Mellal KHENIFRA, (2019)), qui jouent un rôle crucial auprès de la population, en créant un nombre considérable d'emplois directs et indirects.

Concernant la province de KHENIFRA, elle appartient à la même région (Beni Mellal KHENIFRA) que la province d'AZILAL. Elle possède tous les atouts d'un lieu touristique de prédilection, par les richesses de son parc avec des lacs de montagne et sa forêt de cèdre.

La province se positionne sur un axe national stratégique du circuit des villes impériales du Royaume, à savoir : Fès à 160 km et Marrakech à 300 km. Elle regorge des potentialités touristiques indispensables à tout développement de projets d'activités et d'hébergement touristiques, spécialement celles en rapport avec les formes de tourisme rural. Malgré toutes ces potentialités touristiques, la province connaît une activité touristique très faible et présente une offre touristique en matière de produits touristiques et d'infrastructure d'accueil touristique très timide. En ce qui concerne l'offre touristique, la province de KHENIFRA compte à ce jour, 03 auberges (68 lits), 04 Gîtes (74 lits), et 03 maisons d'Hôtes (39 lits) (données fournies par le CRI Beni Mellal KHENIFRA (2018)).

La Province de KHENIFRA, va nous servir de territoire témoin, puisqu'avec des aménités touristiques aussi importantes que celle de la Province d'AZILAL, elle note un développement touristique différent de celui d'AZILAL, en plus qu'elle n'a jamais profité d'aucune forme de coopération décentralisée, en matière de développement touristique.

3.3. Résultats de l'étude empirique :

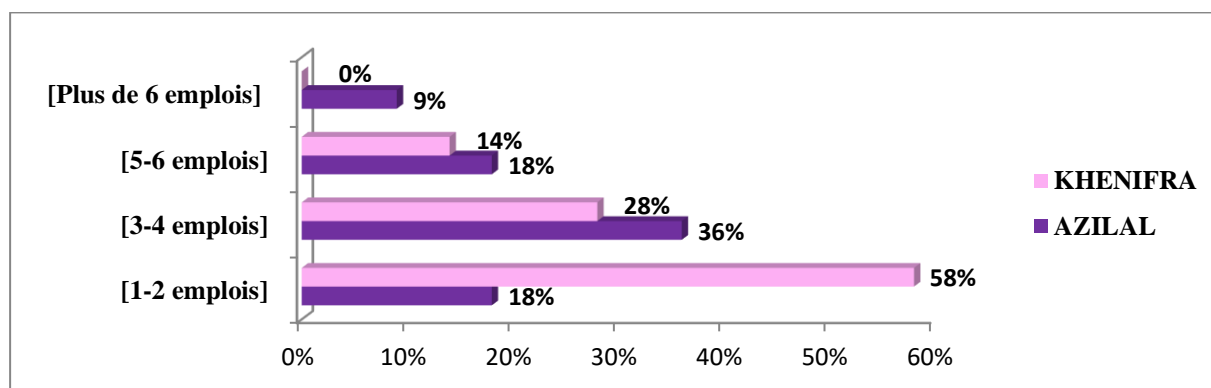
3.3.1 En matière d'emploi :

Les entretiens réalisés auprès des acteurs locaux du tourisme rural ont révélé les résultats suivants :

3.3.1.1 Emplois permanents :

Concernant le pourcentage des emplois permanents dans les établissements d'hébergement touristique rural dans les deux Provinces, ils sont plus nombreux au niveau de la Province d'AZILAL (figure n°1). Ceci est dû essentiellement à une demande touristique importante et qui dure toute l'année, incitant les hébergeurs à recruter du personnel permanent, afin d'assurer la continuité des services et prestations nécessaires au bon déroulement des séjours.

Figure N°1 : Emplois permanents dans les établissements d'hébergement touristique rural dans les provinces d'AZILAL et KHENIFRA.

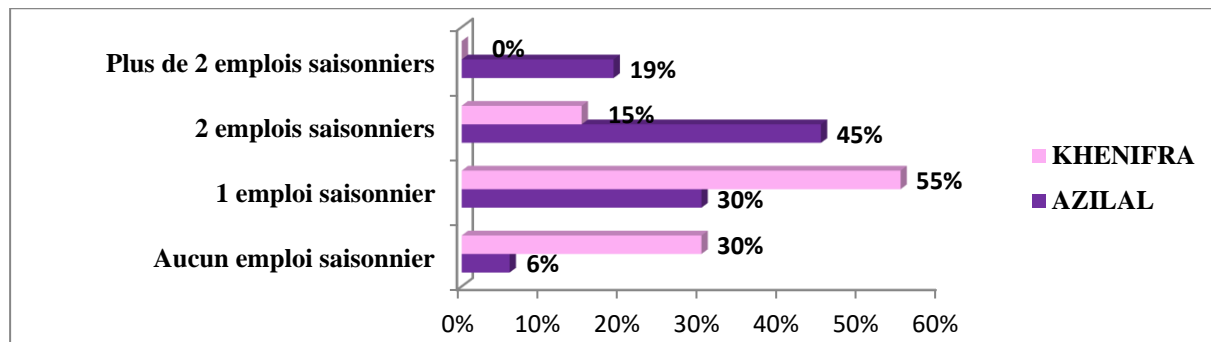


Source : Auteur.

3.3.1.1 Emplois saisonniers :

Les résultats obtenus à travers les entretiens tenus avec les hébergeurs des deux Provinces, ont dévoilé le nombre important d'emplois saisonniers au niveau de la Province d'AZILAL. Ceci reflète l'importance de la demande, en période de haute saison au niveau de cette Province. Par contre au niveau de la Province de KHENIFRA, ce nombre est très réduit vu la courte durée de la haute saison, ainsi que la faiblesse des flux touristiques visitant la Province (figure n°2).

Figure N° 2 : Emplois saisonniers dans les établissements d’hébergement touristique rural dans les provinces d’AZILAL et KHENIFRA.



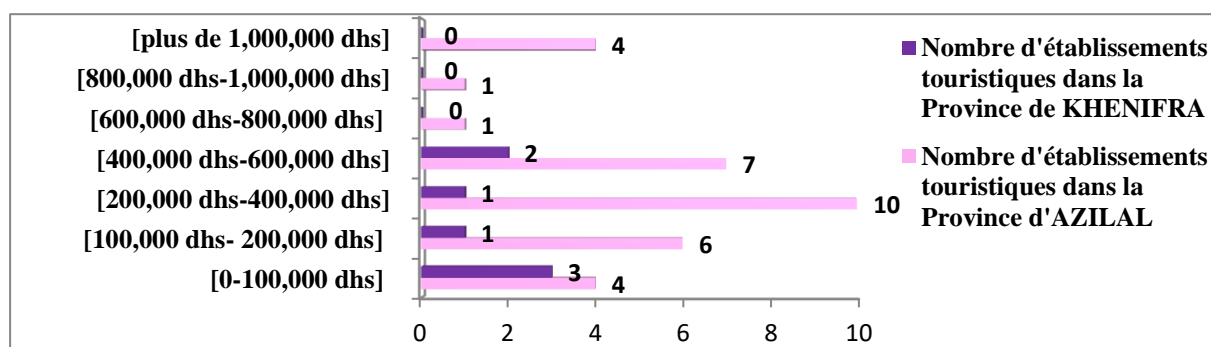
Source : Auteur.

3.3.2 En matière de revenus :

3.3.2.1 Le chiffre d’affaire des établissements touristiques ruraux :

Cette figure représente la moyenne des chiffres d’affaires, réalisés par les établissements d’hébergement touristique rural dans les deux Provinces, où la différence paraît flagrante. Ceci est dû clairement à une activité touristique soutenue, pendant la plus grande partie de l’année au niveau de la Province d’AZILAL, alors que la Province de KHENIFRA connaît une activité touristique frappée par la saisonnalité des flux touristiques et la réduction de la moyenne de séjour.

Figure N° 3 : Moyenne des chiffres d’affaires réalisés par les projets d’hébergement touristique rural dans les deux Provinces AZILAL et KHENIFRA.



Source : Auteur.

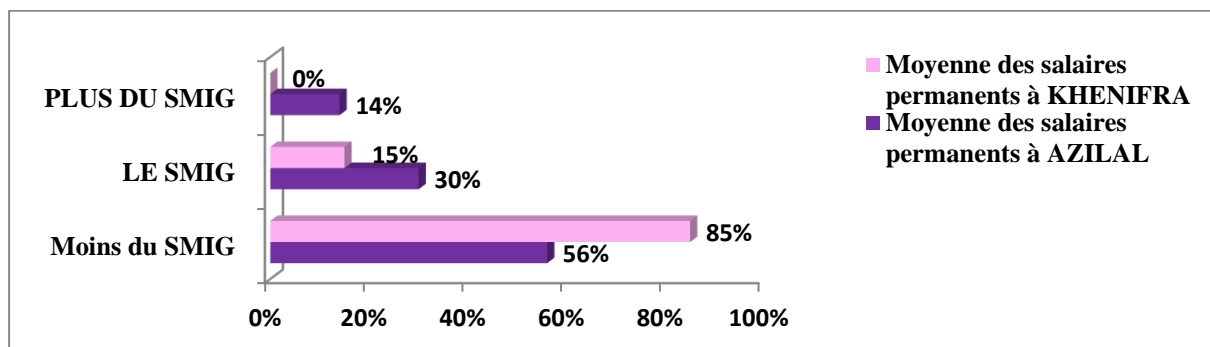
3.3.2.2. Revenu moyen des acteurs touristiques (permanent et saisonnier) :

3.3.2.2.1 La moyenne des salaires perçus par les employés permanents au niveau des établissements touristiques ruraux, au niveau des deux provinces :

La figure ci-dessous nous représente la tranche de salaires la plus dominante, parmi les emplois permanents dans les établissements touristiques ruraux des deux Provinces, qui est moins du SMIG. Tout du moins, on remarque la part considérable des salaires égaux ou supérieurs au

SMIG au niveau de la Province d'AZILAL, ce n'est que la preuve d'une activité touristique rurale fructueuse, qui répand ses fruits sur tous les travailleurs du secteur.

Figure N°4 : Moyenne des salaires perçus par les employés permanents dans les hébergements touristiques ruraux des Provinces AZILAL et KHENIFRA.

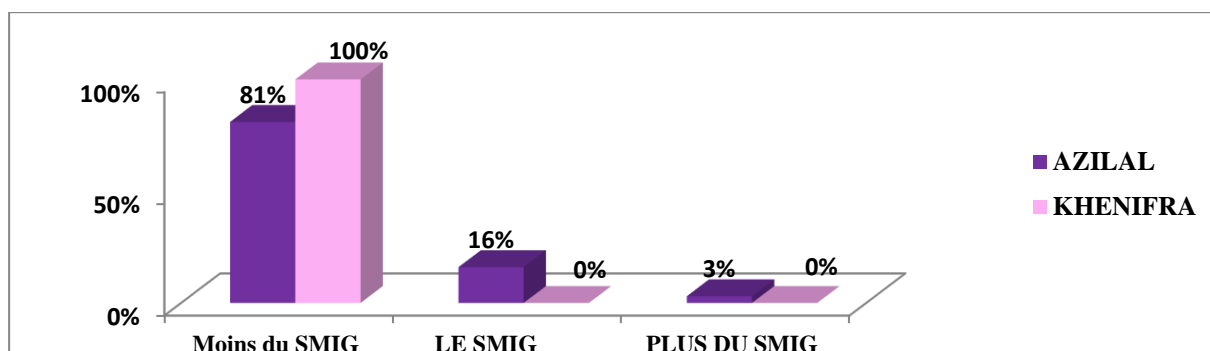


Source : Auteur.

3.3.2.2 La moyenne des salaires perçus par les employés saisonniers au niveau des établissements touristiques ruraux, au niveau des deux provinces :

Il a été observé que les salaires perçus par les employés saisonniers sont majoritairement moins du SMIG, au niveau des établissements d'hébergement touristique rural des deux provinces. La différence se fait au niveau de la durée de ces emplois saisonniers, qui ne dure pas moins de **9 mois**, au niveau de la province d'AZILAL.

Figure N° 5 : Moyenne des salaires perçus par les employés saisonniers dans les hébergements touristiques ruraux des Provinces AZILAL et KHENIFRA.



Source : Auteur.

3.3.3 En matière d'offre touristique :

3.3.3.1 Nombre d'établissements d'hébergement touristique à caractère rural créés au niveau des deux provinces :

En comparant le nombre d'établissements touristiques ruraux créés annuellement au niveau des deux provinces, on a remarqué l'évolution rapide de ce nombre du côté AZILALI (voir tableau n° 1). Cette évolution revient certes à la diffusion de la culture du tourisme au niveau du

territoire AZILALI, qui a engendré un effet de « mimétisme » des projets réussis, mais les actions menées par la CD pour faire évoluer le secteur ont certainement eu un impact, puisqu'on a remarqué une augmentation notable du nombre de création de ces établissements, à partir de l'année de début des actions de CD (2004), à l'opposé de la Province de KHENIFRA, qui a gardé un rythme d'évolution du nombre d'établissements touristiques ruraux très bas.

Tableau N° 1 : Evolution du nombre d'établissements touristiques ruraux dans les provinces AZILAL et KHENIFRA (2009/2018).

Année de création	AZILAL	KHENIFRA
2009	21	12
2010	22	12
2011	22	12
2012	24	10
2013	24	10
2014	97	14
2015	97	14
2016	102	14
2017	103	10
2018	107	10

Source : Délégation régionale du tourisme Beni Mellal-Khénifra.

• 3.3.3.2 Capacité litère des établissements touristiques ruraux :

L'évolution de la capacité litère de ces établissements a connu une croissance considérable au niveau de la Province d'AZILAL, alors qu'elle est restée très limitée au niveau de la Province de KHENIFRA (tableau N°2). Ces valeurs interprètent l'effort considérable fourni par les acteurs locaux du tourisme rural AZILALI assistés par les actions de CD, pour maintenir une offre croissante, convenable aux attentes de la demande nationale et internationale.

Tableau N° 2 : Evolution de la capacité litère des établissements touristiques ruraux au niveau des Provinces AZILAL et KHENIFRA (2009/2018).

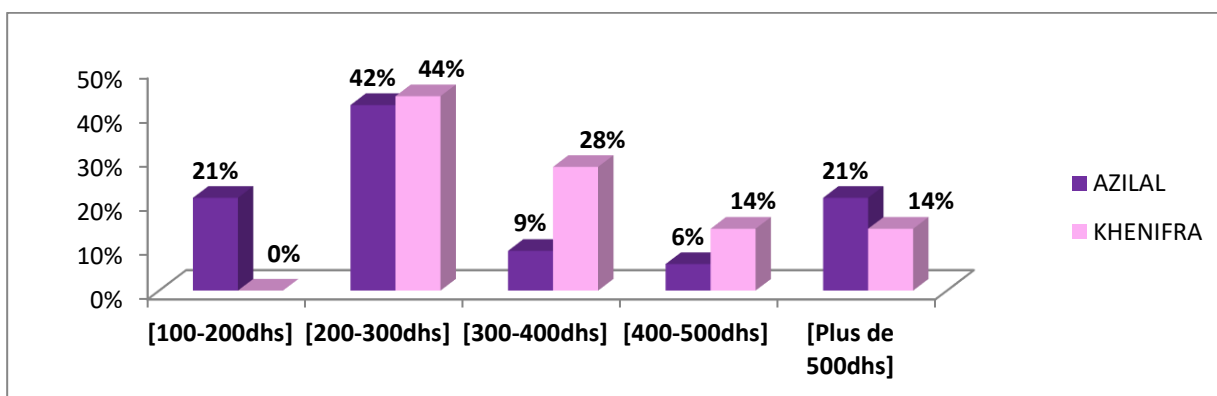
Année de création	KHENIFRA	AZILAL
2009	635	768
2010	635	966
2011	433	998
2012	415	1028
2013	483	1096
2014	483	2557
2015	483	2557
2016	483	2698
2017	557	2712
2018	557	2788

Source : Délégation régionale du tourisme Beni-Mellal Khénifra.

3.3.3.3 La moyenne des tarifs des nuitées au niveau des deux provinces :

Concernant la moyenne des tarifs des nuitées au niveau des deux destinations (figure n°6), on a remarqué une grande différence en matière des prix. Ceux-ci connaissent une moyenne plus élevée dans la Province de KHENIFRA, alors que la Province d'AZILAL affiche les tarifs les plus bas. Ces tarifs sont en faveur d'une attractivité touristique rurale plus importante au niveau de la Province d'AZILAL, qui propose un produit unique, non transposable, propre à la destination et à moindre coût.

Figure N° 6 : Moyenne des tarifs des nuitées au niveau des Provinces AZILAL et KHENIFRA.



Source : Auteur.

3.3.4 En matière de demande touristique :

3.3.4.1 Nombre de nuitées passées dans les établissements touristiques ruraux dans les deux provinces :

La comparaison du nombre de nuitées passées dans les établissements touristiques ruraux au niveau des deux Provinces, a mis en évidence l'évolution importante du nombre de nuitées au niveau de la Province d'AZILAL, devant une régression suivie d'une stagnation du nombre de nuitées passées dans la Province de KHENIFRA (tableau n° 3).

Tableau N° 3 : Nombre de nuitées passées dans les établissements touristiques ruraux dans les deux provinces AZILAL et KHENIFRA (2006/2018).

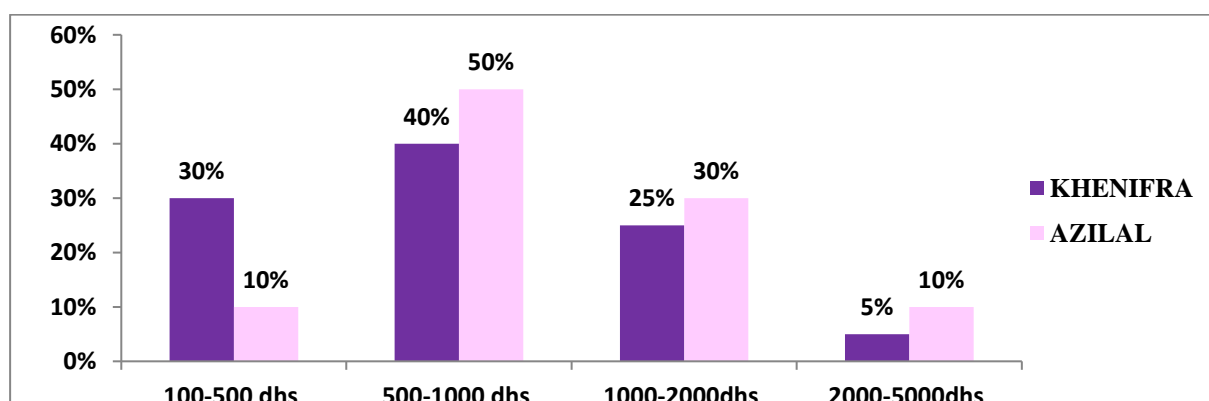
Année	KHENIFRA	AZILAL
2006	22779	9565
2007	21663	12985
2008	23825	17108
2009	20793	72323
2010	21058	70656
2011	13909	60679
2012	14329	68790
2013	14755	72342
2014	12919	74802
2015	11162	59222
2016	-	67709
2017	-	72955
2018	13900	83824

Source : Délégation régionale du tourisme Beni-Mellal Khénifra.

3.3.4.2 Le mode de consommation des touristes :

Le mode de consommation des touristes au niveau des deux provinces peut être interprété à travers plusieurs indicateurs, tels que le poids du budget dédié à la visite de la destination « AZILAL », qui est nettement supérieur à celui dédié à la destination « KHENIFRA » (figure n°7). Ce dernier est relatif à la longueur de la durée du séjour, qui aurait naturellement un impact sur la consommation des productions locales par les touristes visitant la destination et bien évidemment le développement d'une activité économique considérable, accompagnant l'activité touristique dynamique que connaît le territoire.

Figure N° 7 : budgets alloués à l'achat des produits de terroir et artisanaux au niveau des Provinces AZILAL et KHENIFRA.



Source : Auteur.

3.4. Interprétation des résultats :

Les résultats obtenus à partir de l'étude de terrain effectuée au sein des deux territoires touristiques ruraux étudiés qui sont les provinces d'AZILAL et de KHENIFRA, se sont basés sur les indicateurs socio-économiques du développement territorial rural, relatifs à l'activité touristique mobilisés dans cette étude, principalement le revenu, qui a été pour plusieurs courants théoriques, le fondement de toute analyse des questions de développement, telles que la théorie de la base qui considère le revenu comme moyen efficace de mesure des inégalités entre territoires, quelle que soit l'échelle d'analyse étudiée.

Dans le cadre de cette recherche, il a été question d'identifier les revenus des différents acteurs locaux du tourisme au niveau des deux territoires touristiques étudiés, afin de se constituer une idée sur leur développement. Le chiffre d'affaires réalisé par les différents établissements d'hébergement touristique était le premier indicateur de l'impact positif de l'activité touristique rurale sur le développement territorial de la province d'AZILAL. Les salaires perçus par les prestataires de services au sein de ces établissements, en est un autre indicateur. Au contraire de la province de KHENIFRA, ces indicateurs ont affiché des taux beaucoup plus bas. Toutefois, la mesure du revenu, n'étant ni un indicateur propre aux disparités de développement au sein des territoires ruraux, ni un indicateur pertinent à lui seul en tant qu'indicateur de développement. La prise en compte en parallèle d'autres variables socio-économiques, telles que :

- Le nombre d'*emplois permanents et saisonniers* dans les établissements d'hébergement touristiques.
- L'évolution de la *capacité litière, du nombre d'établissements d'hébergement touristique rural* et le *nombre de nuitées passées dans ces établissements*.
- Le *mode de consommation* des touristes, lors de la visite de la destination.

Tous ces indicateurs ont dévoilé l'impact positif qu'a le tourisme rural sur les acteurs du tourisme rural AZILALI, où leur territoire a connu une évolution importante de tous ces indicateurs, et a marqué ainsi son rôle de levier de développement territorial, de facteur de croissance économique, de source de diversification des activités économiques dans les zones pauvres, qui disposent d'un patrimoine naturel et culturel, et source d'emplois locaux directs ou indirects, à condition d'offrir un produit de qualité à un prix compétitif.

Du côté KHENIFRI les mêmes indicateurs ont affiché des taux beaucoup plus bas qu'au niveau du territoire AZILALI, ceci est révélateur d'une activité touristique peu développée, qui ne reflète pas un impact sur le développement territorial KHENIFRI.

Les résultats obtenus rejoignent les travaux de (VOLLET, 1997 ;1998 ;2003) et (BONTRON, MOREL-BROCHET, 2002), qui ont révélé l'impact positif qu'a le tourisme rural sur l'emploi, grâce à la valorisation des caractéristiques du territoire touristique et agir en faveur de sa spécialisation. Cette spécialisation permet l'ancrage de l'activité touristique rurale et par conséquent a fait légitimer le développement des territoires ruraux par le tourisme, en leur permettant de booster leur compétitivité. Cette spécialisation en tant que ressource territoriale a confirmé aussi les propos de COLLETIS et PECQUEUR (2005), en représentant le meilleur avantage comparatif, par le biais d'une offre de meilleure qualité (multiplicité et diversité des circuits et parcours touristiques) et au prix le plus bas (prix des nuitées), lui permettant de se démarquer des territoires concurrents à travers une demande importante et soutenue (DISSART, 2005).

Ceci-dit les propos de (SONKO, 2013) ont également été confirmés, à travers la pertinence des démarches entreprises par le territoire AZILALI, en faveur d'un développement territorial par le tourisme rural grâce aux actions de CD, puisque ce dernier a pu se démarquer de sa concurrence (territoire KHNIFRI), non seulement à travers sa spécialisation en matière de tourisme rural, mais aussi à travers l'engagement de tous ses acteurs, dans la réussite d'un projet touristique propre à leur territoire, tout en assurant une bonne coordination entre eux, afin de faire aboutir ce projet, initié et soutenu par les actions de coopération décentralisée.

Conclusion :

L'étude empirique réalisée au niveau des provinces d'AZILAL et KHENIFRA, dans le cadre de cette recherche a bel et bien prouvé que si le tourisme rural est considéré localement comme étant un projet de territoire, porté par tous les acteurs locaux et épaulé par les actions de coopération décentralisée, pourrait constituer un moteur de développement territorial, grâce à son impact sur les indicateurs de développement socio-économique tels que l'emploi, le revenu, l'offre et la demande touristiques. Néanmoins les résultats obtenus ne pourraient généraliser cet impact, mais tout du moins donner une idée sur le rôle que pourrait jouer le tourisme rural dans le développement territorial via les actions de coopération décentralisée. Il faudrait souligner notamment que la méthode mixte abordée pour réaliser notre étude empirique a également dévoilé plusieurs défaillances, en matière d'évaluation de plusieurs indicateurs socio-économiques inaccessibles lors de l'étude de terrain, telle que le revenu moyen de chaque famille faisant du tourisme rural son activité principale, le nombre exact d'entreprises, de commerces et de coopératives créés grâce à l'activité touristique rurale, le taux d'emploi relatif à cette activité, ainsi que d'autres indicateurs plus révélateurs de l'impact recherché du tourisme rural soutenu par les actions de coopération décentralisée sur le développement territorial.

L'enjeu de la recherche étant de contribuer à la construction d'une connaissance, autour de l'intérêt de la CD à travers des actions ciblant le secteur touristique, pour le développement des territoires ruraux. Il nous paraît nécessaire de l'encourager, surtout au niveau des territoires ruraux à fortes potentialités touristiques, afin de pouvoir déclencher un développement territorial durable, à condition que ce développement mobilise l'engagement de tous les acteurs locaux, dans un projet territorial commun sollicitant la synergie de tous ces acteurs et aboutissant à la spécialisation en matière d'activité touristique rurale, pour assurer la compétitivité de ces territoires.

Il est à noter également que l'étude menée aurait pu comporter plusieurs terrains d'étude, afin que la validité des résultats soit plus concluante. Mais la portée des résultats obtenus n'est pas négligeable, surtout devant le manque accru de données relatives à l'activité touristique rurale au niveau national. Ces résultats constituent aussi un pas déjà franchi dans cette piste d'études, qui peuvent servir de point de départ pour d'autres recherches, qui travailleront sur d'autres terrains d'étude, afin d'accumuler plus de résultats concluants, qui serviront à tirer des leçons bien claires, concernant l'impact socio-économique de la CD à travers les projets de tourisme rural sur le développement territorial des espaces ruraux.

Bibliographie :

- (1) BADER EDDINE. (2002/2003). Le contrôle étatique en matière de budget. Mémoire de Maitrise de droit public, 2002-2003, Université Mohamed 1er Oujda –Maroc.
- (2) BELLAOUI. A. (2011). « Tourisme et pauvreté dans la vallée du ZAT, commune de TIGHDOUINE : que faire ? », dans l'ouvrage de BOUJROUF. S. et TEBAO. O. (2011), Tourisme et pauvreté, Paris, éditions des archives contemporaines, 268 p., pp. 223-235.
- (3) BELLAOUI. A. (1996), « Tourisme et développement local dans le Haut-Atlas marocain : questionnement et réponses », Revue de géographie alpine / Journal of Alpine geography, tome 84, n°4, pp. 15-23.
- (4) BERRIANE. M., MOIZO. B. (2014). « Initiatives locales, politiques publiques et développement du tourisme en milieu rural au Maroc : bilan de quinze années de tourisme dans l'arrière-pays ». In : Berriane M. (dir.) Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques. Rabat (MRC) ; Fès (MRC) ; Rabat : Université Mohammed V AGDAL ; Université Euro-méditerranéenne de Fès, pp. 3-27.
- (5) BERRIANE. M., ADERGHAL. M., AMZIL. L., BADIDI. B., FERRERO. G., NAKHLI. S. (2013). Tourisme rural, gouvernance territoriale, et développement local en zones de montagnes. Rapport final d'une recherche soutenue par l'ONDH dans le cadre du programme de partenariat Universités/ONDH et menée collectivement par l'Equipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation relevant du Centre d'Etudes et de Recherches Géographiques - CERGEO, 110 pages.
- (6) BONTRON. J.-C., MOREL-BROCHET. A. (2002). « Tourisme et fonctions récréatives : quelles perspectives pour les espaces ruraux ? », dans PERRIET CORNET. P., Repenser les campagnes, Aube, La Tour d'AIGNES, pp. 173-213.
- (7) BOUJROUF. S. (2011). « Tourisme et vulnérabilité sociale dans les communes de montagne au Maroc », dans l'ouvrage de BOUJROUF S. et TEBAO O., Tourisme et pauvreté, Paris, éditions des archives contemporaines, 268 p., pp. 125-136.
- (8) BOUAOUINATE. A. (2016). La mise en tourisme des espaces oasiens du Maroc d'un tourisme de masse à un tourisme alternatif. Rapport de Synthèse des Travaux scientifiques et pédagogiques. Géographie. Université Hassan II Casablanca ; Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia. Consulté sur: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01353766>.

- (9) CAMPAGNE.P., PECQUEUR.B, CIVICIA, GURI.F., BEDRANI.S., et al. (2009). Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens : Analyse comparée entre les trois pays du Maghreb, la France et 6 pays méditerranéens du Nord, du Sud et de l'Est. Consulté sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00672935>
- (10) CHAKKOUK.S. (2018). « Les produits de terroir comme levier de promotion touristique : Cas de CHEFCHAOUEN (Maroc) ». Actes du colloque : tourisme, gouvernance, TIC et politique territoriale en Afrique », pp. 197-218.
- (11) COLLETIS.G et PECQUEUR.B. (2005). « Révélation des ressources spécifiques et coordination située ». Economie et Institutions, n°6 et 7, pp.51-73.
- (12) Coopération décentralisée, tourisme responsable et solidaire et développement des territoires. (2006). VADEMECUM, Commission Nationale de la Coopération Décentralisée D.G.C.I.D, Ministère des Affaires Etrangères Français.
- (13) DISSART.J-C. (2005). « Installations récréatives extérieures et développement économique régional : le cas des zones rurales isolées aux USA », Revue d'Economie Régionale et Urbaine n°2, pp.217-248.
- (14) DJEFLAT.A. et BOIDIN.B. (2010). « La coopération décentralisée face aux enjeux du développement durable ». Développement durable et territoires, Vol. 1, n° 1. Consulté sur: <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8387>.
- (15) FROGER.G. (2012). « Le tourisme durable dans les Suds : solution ou mirage ? ». Mondes en développement, n°157, pp. 29-46. Consulté sur : <https://doi.org/10.3917/med.157.0029>.
- (16) HILLALI.M. (2011), « Du tourisme « moteur de développement » au tourisme de « lutte contre la pauvreté » », BOUJROUF S. et TEBAA O., Tourisme et pauvreté, Paris, éditions des archives contemporaines, 268 p., pp. 27-35.
- (17) HOUTARD. F. (1999). « Au Sud, de nouveaux réseaux trans-nationalisés », in « Attac, contre la dictature des marchés », La Dispute, Editions Syllepse, VO Editions, page 31.
- (18) JEKKI.H., JEDDI.B. (2018). La coopération décentralisée, vecteur majeur dans la stratégie marketing des territoires ruraux. Publié dans les actes de la deuxième édition du colloque international GOUVERNANCE ET BRANDING DES TERRITOIRES TOURISTIQUES Université Internationale d'Agadir-Universiapolis, Maroc, 26-27-28 mars 2018.
- (19) KNEAFSEY.M. (2001). « Rural cultural economy, tourism and social relations », Annals of Tourism Research , Vol.28 n°3, pp.762-783.
- (20) La coopération décentralisée au Burkina Fasso. Octobre 2009. Synthèse du rapport d'évaluation réalisée par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (Direction

Générale de la Mondialisation, du Développement et des partenariats.). n° 116. Consulté sur : <https://www.oecd.org/countries/burkinafaso/48467711.pdf>.

- (21) LOUBET.F. (2011). Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux : application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin. Thèse de doctorat en Economies et finances. Université de Grenoble, 2011. Pages. 14. Consulté sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01058938>
- (22) Ministère du tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire « [Http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-en-chiffres/chiffres-cles](http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-en-chiffres/chiffres-cles). »
- (23) MOLLARD.A. (2001). « Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente ». Economie Rurale n°263, mai-juin, pp.16-34.
- (24) NANCY. G., PRIN. F. (2003). La spécialisation touristique conduit elle à un développement économique. Communication au 39ème colloque de l'ASRDLF, Lyon, 1 et 3 septembre.
- (25) OIRY.M. (2014). Quand le tourisme recompose les identités collectives : étude de projets touristiques "alternatifs" dans les Atlas marocains. Thèse de doctorat : Université de Genève, no. SES 850, 495 p., pp 13-31.
- (26) Organisation mondiale du tourisme « <https://www2.unwto.org/fr/content/pourquoi-le-tourisme>»
- (27) PASQUIER.R. (2012). « Quand le local rencontre le global : contours et enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales ». Revue française d'administration publique (n° 141), pp. 167-182.
- (28) PEYRON.M., (2010), « Le tourisme de montagne en question : les tours Opérateurs dans l'Atlas marocain ». Tour Operator Watch n ° 10 Montagnes de l'Atlas, Maroc, p.43. <http://www.aui.ma/VPAA/shss/mpeyron-touoperatorsfr.pdf>.
- (29) RAFFOUL. M. (2000). « La coopération décentralisée, nouveau champ de la solidarité internationale ». Le Monde diplomatique, pp. 22 à 23.
- (30) Rapport de la pauvreté rurale. (2011). FIDA.
- (31) SIMMONEAUX.J. (1999). « Acteurs, enjeux et régulation dans la dynamique du tourisme en espace rural », RURALIA, disponible sur <http://ruralia.revues.org/document25.html>.
- (32) SONKO.S.M. (2013). Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Toulouse le Mirail - Toulouse II, pages 151-160. Consulté sur: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00965268>.
- (33) TADE.K. (2016). Impact des projets de coopération décentralisée sur la réduction des inégalités d'accès aux services sociaux de base : Cas des coopérations décentralisées franco-

burkinabés et franco-béninoises. Thèse en Economies et finances. Université Paris-Saclay.

Consulté sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01370054>.

- (34) VANDECANDELAERE.E., ABIS.S. (2012). « Alimentation, tourisme et collectivités territoriales ». La diète méditerranéenne pour un développement régional durable. CIHEAM, MEDITERRA. Presses de Sciences Po, pages 449-465. URL : <https://www.cairn.info/mediterrra-2012--9782724612479.htm>.
- (35) VOLLET.D. (1997). Les phénomènes d'induction d'emploi par les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux. Contribution à une analyse économique du développement rural, Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat en analyse et politiques économiques, Dijon, 430p.
- (36) VOLLET.D. (1998). « Estimating the direct and indirect impact of residential and recreational functions on rural areas : an application to five small areas of France », European Review of Agricultural Economics, Vol.25 n°4, pp. 527-548.
- (37) VOLLET.D. (2007). « Revisiter la théorie de la base : vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et développement territorial ? » Loisirs et Société, Vol.30 n°1, pp.89-116.